



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôtel George-V

Question écrite n° 1182

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation du personnel de l'hôtel George-V à Paris (8e arrondissement). Racheté en décembre 1996 par un groupe saoudien, cet hôtel va fermer ses portes pour rénovation complète entre octobre 1997 et décembre 1998. Pendant cette période, les 280 salariés qui vont être licenciés pour motif économique seront sans emploi. Ils n'ont aucune garantie pour leur avenir autre que la promesse faite par la direction de l'entreprise d'une priorité au réembauchage, comme c'est d'ailleurs la loi. Le plan social présenté en comité d'entreprise le 25 juin n'est pas plus explicite sur cette question. Il est donc à craindre que ces licenciements permettent au propriétaire d'embaucher, lors de la réouverture, du personnel différent et moins payé. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre pour sauvegarder l'emploi dans ce haut lieu de l'hôtellerie parisienne.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1182

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 juillet 1997, page 2353